

## DANS CE NUMERO:

PMAF tour de  
l'Europe p2

Transport  
d'animaux  
vivants p4 & 5



La PMAF à   
Luxembourg  
interpelle les 12  
Ministres de  
l'agriculture.

BST – danger la  
santé de nos  
pour vaches, et  
la vôtre ? p7

Un million de  
poulets morts  
étouffés p8

## E D I T O R I A L

Chers amis,

**V**OILA 6 mois que fonctionne le bureau français de la Protection Mondiale des Animaux de Ferme. Notre boîte aux lettres ne désemplit pas. Des nouveaux membres et des messages de soutien nous arrivent chaque semaine. Merci à tous pour votre si grande générosité et vos encouragements.

Il est déjà temps de regarder derrière nous pour voir le travail accompli et faire un premier bilan. De nombreux articles ont été consacrés à notre action pour obtenir une limitation à 8 heures de la durée des transports des animaux. Notre nouvelle vidéo "Pour quelques centimes de plus" a été montrée sur deux chaînes de télévision françaises. Nous préparons une émission sur l'élevage intensif des animaux de ferme avec Allain Bougrain Dubourg.

Nous avons été présents à Strasbourg, au Parlement Européen, à Luxembourg, devant le bâtiment où se réunissait le Conseil des Ministres de l'agriculture. Nous avons été à Bruxelles pour participer à une réunion de l'Eurogroupe pour la protection des animaux. Nous avons été reçu par le cabinet de Monsieur Puech, Ministre de l'Agriculture, au sujet de notre campagne sur le transport des animaux.

Nous avons diffusé plusieurs centaines de communiqués de presse, des milliers de tracts. Nous avons été présents à la foire de la protection animale organisée par Animal Activist et à la grande manifestation organisée annuellement à Paris par la Laf-Dam.

Nous avons organisé une réunion avec les élus Verts des Pays de la Loire, nous avons participé à Douvres, en Angleterre, à un grand rassemblement contre l'exportation d'animaux vivants vers le continent etc. Ceux ne sont là que quelques exemples des tâches que nous avons entreprises.

Vous nous avez également merveilleusement aidé dans notre tâche, notamment à la veille des élections européennes. Bravo pour les nombreux courriers que vous avez adressés aux candidats au Parlement Européen. Les réponses que vous avez reçues sont très encourageantes. Continuez à écrire aux hommes politiques pour leur faire savoir que la cause des animaux de ferme préoccupe les Français. Vous trouverez ci-joint une liste des nouveaux membres du Parlement Européen. Conservez la précieusement et écrivez aux députés européens chaque fois que nous vous le demanderons.

Aidez nous à poursuivre nos actions en demandant à vos amis de devenir membre de la PMAF. Adressez nous une donation pour nous aider à continuer nos campagnes. Il est si frustrant de ne pas pouvoir agir simplement par manque d'argent !

Demandez-nous nos tracts. Peut-être pourriez-vous en glisser quelques-uns dans votre correspondance personnelle.

C'est par des petits gestes aussi simples, que nous pourrions gagner une vie meilleure pour des millions d'animaux de ferme. Merci à tous !

**Ghislain ZUCCOLO, COORDINATEUR FRANCE**

# La PMAF avec Hetty fait un tour de l'Europe



Hetty, notre poule pondeuse géante échappée d'un élevage en batterie poursuit son tour de l'Europe. Elle se rendra en Belgique, au Luxembourg, en France puis en Italie. Au total 22 villes seront visitées. A chaque étape du tour, Hetty et la PMAF rencontreront les hommes politiques et les médias

locaux pour dénoncer les souffrances des poules pondeuses élevées dans des cages en batterie.

Si nous venons dans votre ville, notez dans votre agenda à quelle date et n'oubliez pas de nous rendre visite. Nous serions vraiment très heureux de rencontrer le plus grand nombre d'entre vous. Téléphonnez-nous pour savoir où dans votre ville vous pourrez trouver le stand de la PMAF.

## Hetty et la PMAF seront

### en France le :

lundi 26 septembre à Paris  
mardi 27 septembre à Orléans  
mercredi 28 septembre au Mans  
jeudi 29 septembre à Lille  
vendredi 30 septembre à Nancy  
lundi 3 octobre à Strasbourg  
mardi 4 octobre à Lyon  
mercredi 5 octobre à Marseille  
jeudi 6 octobre à Nice

## Suisse: interdiction d'importer du foie gras

La Suisse, qui a déjà éliminé l'élevage en batterie des poules pondeuses en 1991, a désormais interdit les importations de foie gras.

Bravo pour ce geste généreux !

## La Suède rend aux poules leur liberté

Bonne nouvelle ! Ce n'est finalement pas en 2004 que sera interdit en Suède l'élevage en batterie des poules pondeuses, mais en 1999. Le ministre de l'Agriculture suédois vient d'en décider ainsi.

Le débécquage des poules sera également interdit. Cette amputation, qui a pour but de lutter contre le

## Réseau de surveillance de lecture des journaux

Certains d'entre vous sont certainement abonnés ou lisent de façon régulière un journal local, national ou une revue. Si oui, peut-être accepteriez-vous de rejoindre notre réseau de surveillance des journaux. Vous aurez simplement à charge de découper dans le journal que vous lisez chaque article qui concerne de

près ou de loin les animaux d'élevage et de nous les retourner régulièrement. Vous nous aiderez ainsi à mettre à jour notre documentation et à intervenir auprès des journalistes lorsque cela s'avère nécessaire.

Demandez-nous notre fiche à remplir pour être membre du réseau.  
MERCI.

cannibalisme, impose des pénibles souffrances chroniques aux poules. Pour lutter contre le cannibalisme, ne serait-il pas plus logique


d'offrir davantage d'espaces aux poules et de les élever dans un environnement dans lequel elles peuvent picorer et gratter le sol.

\*Un très grand merci à **Madame Hasson**, Présidente de la **Confédération des SPA** de France, qui après avoir reçu notre vidéo "Pour quelques centimes de plus", nous a spontanément adressé un don pour nous aider à poursuivre notre campagne contre les transports d'animaux sur de longues distances.

# LE NOUVEAU POSTER DE LA PMAF

PROTECTION MONDIALE DES ANIMAUX DE FERME


Ah,  
les belles Fermes  
de France!



Aidez...

la Protection Mondiale des Animaux de Ferme  
à dénoncer ces cruels élevages.

Ecrivez à PMAF  
Boite Postale 28  
72210 La Suze sur Sarthe  
Tel (16) 43 88 15 24



**\* Nous avons édité un poster dénonçant l'élevage intensif des truies, des veaux et des poules pondeuses.**

**Si vous connaissez un lieu public où vous pouvez l'afficher, demandez-nous en un ou plusieurs exemplaires.**

**Ils sont gratuits mais une participation est la bienvenue !**

## Les ferrys ont un grand coeur

La campagne au Royaume-Uni contre les transports d'animaux sur de longues distances bat son plein et les résultats sont là. La compagnie de ferry P & O a annoncé récemment qu'à partir du 1er octobre, elle arrêtera de transporter les animaux vivants sauf ceux qui sont destinés à la reproduction.

La compagnie Sealink a également annoncé qu'elle arrête le transport de tous les animaux, à compter du 1er septembre.

Quant à la compagnie Brittany Ferries, elle a d'ores et déjà arrêté de transporter les animaux destinés à l'abattage et à la fin de ce mois de septembre, elle arrêtera également le transport des animaux destinés à être engraisés à l'exception de ceux qui devront être engraisés en Bretagne, en Normandie et dans la Vallée de la Loire.

Ces nouvelles sont très réjouissantes. Chaque année, le Royaume-Uni exporte en France près de 2 millions d'animaux vivants. La décision de ces deux compagnies maritimes va sans doute porter un coup à ce commerce cruel.

**ACTION :** Ecrivez à P et O, Sealink et Brittany Ferries pour les féliciter de leur décision :

*P et O European Ferries  
19, rue Mathurins  
75009 PARIS*

*Brittany Ferries  
Port Blascon  
29680 ROSCOFF*

*Sealink  
3, rue Ambroise Paré  
75010 PARIS*

# La PMAF produit des nouvelles images choquantes sur le transport

**L**e 30 mai dernier, la PMAF a organisé une conférence de presse à Bruxelles pour lancer sa nouvelle vidéo de 14 minutes "Pour quelques centimes de plus" qui apporte de nouvelles preuves accablantes sur les conditions de transport des animaux en Europe.

La salle était pleine de journalistes venus des 12 pays de l'Union Européenne. Notre vidéo a été principalement tournée en France et en Italie. Elle montre :

- Des moutons et des porcs entassés dans des camions, sans qu'ils puissent se coucher.

- Un bovin suspendu par ses pattes - alors que 2 sont cassées -, ainsi transporté vers un camion par un chariot élévateur.

- De sévères coups infligés au bétail sur un marché. (Tout cela en France...).

- Des manipulations brutales de petits veaux déchargés en Italie.

- Des porcs blessés, pouvant à peine marcher, conduits à l'abattoir et recevant des coups de pieds. (Il est cruel de ne pas avoir abattu ces animaux sur leur lieu d'élevage).

- Un porc égorgé sans étourdissement préalable, contrairement aux législations européennes.

- Des bovins transportés d'Allemagne au Sud de



QUELQUES IMAGES DE NOTRE VIDEO

l'Europe, puis par mer vers le Moyen-Orient. Nous les voyons dans le sud de la France, après un épuisant transport de 30 h sans qu'ils aient été abreuvés. Une fois à bord du bateau, ils peuvent rester encore 30 heures sans eau (il peut arriver que 40 vaches meurent lors de transports en mer vers l'Egypte).

- En Roumanie : une grue est utilisée pour décharger des bovins trop faibles pour marcher après un long transport. On voit une chaîne attachée autour des cornes d'un animal, transporté par une grue hors du camion, pour être déposé sur le quai. Mais une corne se brise et il tombe d'une hauteur de deux mètres. Pattes arrières paralysées, il agonisera

durant toute la journée et la nuit glaciale.

Nous avons remis notre vidéo aux 12 Ministres de l'agriculture de l'UE et à l'ensemble des organisations françaises et européennes de protection animale. Nous avons adressé plus de 1000 communiqués en France, aux radios, aux télévisions, aux journaux régionaux et nationaux. Les retombées ont été formidables. Nous avons obtenu la publication de nombreux articles dans la presse régionale et nationale, notamment dans le Républicain, le Méridional, les Informations Dieppoises, l'Action Républicaine, Le Perche, La Presse de la Manche, Libération et Minute. Nous avons également été

interviewés sur Radio France Internationale. La publication de nombreux autres articles est en cours.

Quelques extraits de notre vidéo ont également été montrés au journal télévisé de France 2 et au journal télévisé de TF1 à 13 heures et 20 heures. Nous avons également apporté notre contribution à la réalisation d'une émission de la télé Suisse-Romande qui diffusera prochainement nos images dans la Confédération helvétique et sur la chaîne TV5 Europe.

"Pour quelques centimes de plus" a également été montré sur la télévision suédoise et britannique.

En juillet 1993, la Commission de Bruxelles a proposé un certain nombre de nouvelles règles sur le

# TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS

transport. Celles-ci sont très décevantes dans la mesure où elles n'incluent pas une limitation de la durée totale des transports des animaux destinés à l'abattage.

Lors des discussions sur ces nouvelles règles, l'Allemagne, avec le soutien des Pays-Bas et du Danemark, a demandé que soit adoptée une limitation de la durée de ces transports. Grâce notamment aux actions menées par PMAF au Royaume-Uni, il semblerait que l'Angleterre soit désormais également prête à soutenir une telle limitation. Par contre la France, ce qui est une honte, s'est fermement opposée à cette mesure. Notre Ministre a offert son soutien au gouvernement grec qui propose que les animaux soient nourris et aient une

période de repos au bout de 22 heures de transport et qu'ils reprennent ensuite la route. La PMAF s'oppose à une telle proposition car elle permettrait que l'on continue de transporter des animaux plusieurs jours d'affilée.

Le Conseil des Ministres de l'Agriculture de l'UE devrait prendre une décision dans les semaines qui viennent. Nous poursuivons notre campagne et nous nous battons jusqu'à l'obtention d'une limitation à 8 heures de la durée de ces transports.

Soyez assurés que nous continuerons à maintenir la pression sur Jean Puech, Ministre de l'Agriculture, tant que celui-ci continuera à tolérer les transports d'animaux sur de longues distances.

**La PMAF s'est associée avec l'Oeuvre d'Assistance Aux Bêtes d'Abattoirs et le Conseil National de la Protection Animale, représentant officiel d'Eurogroupe pour la protection des animaux pour diffuser un communiqué de presse demandant une limitation à 8 heures des transports d'animaux vivants.**

## Transport : progrès à l'étranger

Le Parlement Autrichien a voté une nouvelle loi réglementant le transport des animaux. A partir de 1995, il sera interdit dans ce pays, de transporter les animaux destinés à l'abattoir sur une distance de plus de 150 km sur route nationale et de 300 km sur autoroute (durée maximum de 6 heures).

De même, le Parlement Allemand a voté une

résolution demandant que la durée totale des transports d'animaux destinés à l'abattage soit limitée à 8 heures.

Deux exemples dont on peut espérer que les élus français s'inspireront.

## Destination tragique

Le 25 avril dernier, plus de 39 moutons, ont été trouvés morts sur un ferry en partance la nuit depuis Portsmouth en Angleterre vers Le Havre. La destination finale des moutons était Alençon et Le Ribay.

La PMAF a diffusé un communiqué de presse pour dénoncer cet incident ; nous avons obtenu une interview sur Radio-France-Normandie-Rouen.

De même, en juillet dernier, 400 moutons ont été exportés depuis le Royaume-Uni en Grèce, où ils auraient dû être abattus. Après avoir traversé les Pays-Bas, la France et l'Italie, ils ont rejoint par bateau la Grèce. A leur arrivée, on a dénombré 302 moutons morts du fait de la chaleur.

Ces deux cas illustrent tristement, une fois de plus, les immenses souffrances qui sont imposées aux animaux lors de leur transport sur des longues distances.

© MANFRED KARREMAN



### ACTION:

Ecrivez à Jean Puech, Ministre de l'Agriculture 78, rue de Varenne 75700 PARIS. Dites lui que vous savez qu'il s'est opposé aux pays qui souhaitent une limitation de la durée totale des transports d'animaux destinés à l'abattage et que vous espérez une modification de sa position. Mais s'il vous plaît, restez très polis.

Adressez à la PMAF un chèque de 100 F pour recevoir notre vidéo "Pour quelques centimes de plus". Organisez chez vous une réunion avec vos amis et voisins pour les informer de ce problème et montrez leur notre vidéo. Demandez au refuge SPA de votre ville de la diffuser lors de la prochaine réunion qu'ils organiseront avec leurs membres. Vous pouvez aussi simplement louer notre vidéo : envoyer un chèque de 120 F - nous vous rembourserons 100F au retour de la cassette.

# Le GATT est cruel pour les animaux

Le bien-être des animaux est sérieusement compromis par les accords du GATT qui ont été signés en décembre dernier. Les nouvelles règles (accords douaniers internationaux) de cet agrément vont probablement accroître les transports d'animaux vivants. Elles vont également compliquer la tâche des gouvernements qui souhaitent protéger le bien-être de leurs animaux. Le GATT et les accords similaires sur le libre commerce, placent les intérêts commerciaux et le profit bien avant le bien-être des animaux. Les règles du GATT pourraient déclarer que les lois sur le bien-être des animaux sont des barrières "illégalles" au commerce. Notre

expérience avec le marché unique de l'Union Européenne montre comment les accords sur le libre commerce peuvent conduire à une augmentation importante du nombre d'animaux transportés sur des longues distances. A titre d'exemple, 3 299 000 animaux vivants ont été exportés depuis la France en 1992.

La PMAF pense que le marché libre de l'Europe a considérablement accru les souffrances des animaux de ferme. Nous craignons que le GATT ait un effet similaire. Nous mènerons une campagne au niveau européen pour nous assurer qu'une clause protégeant les animaux soit incluse dans les accords du GATT.

## Une nouvelle directive européenne sur l'abattage

Après des années de négociations, une nouvelle directive européenne pour la protection des animaux au moment de leur abattage a fini par être adoptée. (Depuis que le Traité de Maastricht est

entré en vigueur en Novembre 1993, la Communauté Européenne est généralement appelée Union Européenne). Cette Directive a d'importantes lacunes, toutefois, elle permet de faire un pas en avant qui est très important. Pour la première fois, les 12 états membres de l'Union Européenne devront adopter dans leur propre législation des règles détaillées sur l'abattage.

ABATTAGE ILLÉGAL EN ESPAGNE



## Le calvaire des chevaux irlandais

Cette photo a été prise à Straffen, en Irlande, dans la cour d'un abattoir pour chevaux. Les conditions dans lesquelles les équidés attendent leur mise à mort sont déplorables.

Ils pataugent dans du fumier qui s'est accumulé sur près de 30 cm de profondeur.

Le bureau irlandais de PMAF est intervenu auprès

du Ministère de l'Agriculture, à Dublin, pour que cet abattoir fasse l'objet de contrôles plus strictes.

Une partie de la viande de ces chevaux est exportée en France, pour la consommation humaine !!! L'autre partie est distribuée aux zoos ou aux usines d'aliments pour animaux de compagnie.

# Ce gène met-il en danger la santé de nos vaches - et la vôtre ?

**L**e 3 février, le gouvernement des Etats-Unis a accordé à la compagnie Monsanto une autorisation de mise sur le marché de la BST, une hormone de l'ingénierie génétique qui accroît la production de lait des vaches. A la fin de cette année, l'utilisation de ce produit pourrait également être autorisée en Europe - à moins que nous réagissions.

La PMAF combat la législation et l'utilisation de cette hormone en Europe car nous croyons qu'elle aggraverait les souffrances des vaches laitières déjà poussées au maximum de leur force. (Une vache produit aujourd'hui 10 fois plus de lait que son propre veau en a besoin). Les compagnies qui fabriquent la BST ont toujours affirmé que nos inquiétudes sont infondées. Mais maintenant, nous avons la preuve qu'elles le sont grâce à la notice qui accompagne le Posilac, produit BST que vend aux fermiers Monsanto.

Cette notice indique : "Les vaches traitées sont plus exposées à un risque de mammite clinique et de mammite sous-clinique ... L'utilisation de Posilac peut avoir pour résultat une augmentation des problèmes digestifs tels qu'une indigestion, un gonflement et une diarrhée ... Les vaches traitées avec du Posilac ont un nombre accru de jarrets enflés et de lésions des genoux ... et les vaches en seconde lactation ou les vaches plus âgées ont davantage de problèmes aux pattes".

Et comme si cela n'était pas assez, la notice ajoute "l'utilisation de Posilac a

également été associée avec une augmentation de cystiques des ovaires et de problèmes de l'utérus lors de la période de traitement".

La notice admet également qu'il peut y avoir des problèmes au moment du vêlage, c'est-à-dire des veaux moins lourds, une augmentation du nombre de jumelage et une augmentation de placenta retenu chez les vaches traitées avec la BST.

Elle admet aussi que le site où l'injection a été faite peut enfler sur 4cm de diamètre et rester ainsi - 6 semaines ou davantage. La notice précise "L'utilisation de Posilac chez les vaches chez lesquelles le site de l'injection enfla à plusieurs reprises, devrait être stoppé."

A notre avis, l'utilisation de ce produit ne rime à rien, elle est absurde et elle causera des souffrances aux vaches laitières traitées. Mais à quoi la BST servira-t-elle ? Simplement à accroître la production de lait et donc aussi les profits des exploitants agricoles.

La PMAF croit qu'il est éthiquement inacceptable de soumettre les animaux à des injections régulières de ce produit compte tenu des propos tenus par la compagnie Monsanto dans sa propre littérature. Les Ministres de l'Agriculture de l'Union Européenne ne doivent avoir aucun doute sur les risques que fait peser la BST sur la santé et le bien-être de nos vaches laitières.

## Les risques pour vous

Comme si tout cela n'était pas assez, il y a de sérieuses inquiétudes sur les dangers du lait-BST pour les

consommateurs. Une étude de l'Institut National de la Recherche Agronomique français conclut que la BST pourrait "réveiller" des maladies chez les vaches porteuses de rétrovirus - ce qui augmenterait la production de virus infectieux dans le lait (Libération 8/12/93). D'autres affirment que la BST pourrait causer des réactions chez les bébés et les consommateurs à risque.

## La campagne politique

Le Conseil des Ministres de l'Agriculture de l'Union Européenne a voté un moratoire sur l'utilisation de la BST. Celui-ci arrivera à son terme en Décembre prochain. Au delà de cette date, le Conseil devra se prononcer à nouveau sur la commercialisation de ce produit. Nous avons adressé un courrier à Jean Puech, Ministre Français de l'Agriculture, lui demandant d'intervenir en Conseil pour s'opposer à la mise sur le marché de ce produit - lettre restée hélas sans réponse.

## La campagne des consommateurs

Aux Etats-Unis, la bataille contre la BST fait rage. Une coopérative laitière qui refuse d'acheter le lait des fermiers qui utilisent la BST a été poursuivie en justice par Monsanto. En France, nous avons écrit à l'ensemble des grandes chaînes de supermarché pour leur demander de s'engager à ne jamais vendre du lait ou des produits laitiers fournis par des vaches traitées avec la BST.

**ACTION :** Ecrivez à Jean Puech, Ministre, Ministère de l'Agriculture 78, rue de Varenne 75700 PARIS. Demandez lui d'offrir son soutien en Conseil des Ministres de l'UE à une prolongation du moratoire sur la BST.

Vous pouvez également écrire aux chaînes de supermarché implantées dans votre région. Dites-leur que vous souhaitez qu'ils vous assurent qu'ils ne vendront jamais de produits laitiers ou de lait provenant de vaches traitées avec la BST. Si vous obtenez des réponses, ayez la gentillesse de nous en faire parvenir une copie.

**CARREFOUR**  
6, avenue Raymond Poincaré  
B.P. 419-16  
75769 PARIS CEDEX 16

**AUCHAN**  
40, avenue de Flandre  
B.P. 82  
59964 CROIX CEDEX

**GALEC**  
(Centrale d'achat Leclerc)  
52 rue Camille Desmoulins  
92451 ISSY LES MOULINEAUX

**GROUPEMENT DES MOUSQUETAIRES**  
Base de Mauchan  
91730 CHAMARANDE

**CORA**  
Domaine de Beaubourg  
77183 CROISSY BEAUBOURG

**EUROMARCHE**  
6, avenue Raymond Poincaré  
B.P. 419-16  
75769 PARIS CEDEX 16

**COOP D'ALSACE**  
3, rue de la Coopérative  
67017 STRASBOURG CEDEX

**SOCIETE ANONYME DES MONOPRIX**  
3, rue Paul Cézanne  
75008 PARIS

**MIGROS**  
B.P. 292  
74112 ANNEMASSE CEDEX

# Un million de poulets morts étouffés

**E**n juillet dernier, un million de poulets de chair sont morts brutalement dans les élevages de l'Ouest de la France. La cause incriminée : le nombre excessif de poulets élevés par mètre carré, de 18 à 22, et la canicule.

La Protection Mondiale des Animaux de Ferme (PMAF) s'insurge et dénonce les conditions de vie des volailles dans les élevages industriels qui sont à l'origine de cette hécatombe.

800 millions de poulets de chair sont abattus chaque année en France. La plus grande partie sont élevés dans d'immenses hangars clos où la lumière du soleil ne pénètre jamais. Ces bâtiments renferment de 10 000 à 100 000 poulets.

Ils sont élevés sur une litière de copeaux de bois qui n'est nettoyée qu'à leur abattage. Après quelques semaines, la litière, couverte d'excréments, est exécrable, humide et grasse. Beaucoup de poulets souffrent de brûlures du jarret, d'ulcères aux pattes et d'ampoules à la poitrine du fait d'un contact prolongé avec la litière.

La PMAF dénonce la course au rendement qui a



conduit à sélectionner des animaux toujours plus productifs. Dans les élevages intensifs, les poulets sont abattus à 47 jours. Ils atteignent leur âge d'abattage deux fois plus vite que leurs congénères d'il y a 25 ou 30 ans, cela grâce à la sélection génétique et à un régime riche en protéines.

Leurs pattes ne peuvent plus supporter leur corps énorme. Ils sont un peu dans la situation d'un enfant de 9 ans dont le corps repose sur les jambes d'un enfant de 5 ans. Parce que ces poulets grossissent bien trop vite, ils souffrent de douloureuses malformations des pattes et de problèmes au coeur et aux

poumons. Ils sont la proie de maladies virales et de cancers. La conséquence de tout cela, c'est 35 millions de poulets qui meurent chaque année en France avant même d'avoir atteint leur âge d'abattage.

La PMAF demande à Jean Puech, Ministre de l'Agriculture, de mettre un terme à l'élevage intensif

des poulets de chair et appelle les consommateurs à donner leur préférence aux poulets qui bénéficient d'un label fermier. Ceux-là doivent être abattus au minimum à 81 jours et ont accès à un parcours en plein air.

Nous avons diffusé un communiqué en ce sens à l'ensemble des médias français.

NOUVELLE ADRESSE :  
PROTECTION MONDIALE  
DES ANIMAUX DE FERME  
4, rue Maurice Barrès  
57000 METZ  
03 87 36 46 05

Pour nous aider dans notre action, retournez ce coupon à la Protection Mondiale des Animaux de Ferme, BP 28, 72210 LA SUZE SUR SARTHE. Tel (16) 43 88 15 24.

Oui, je veux vous aider dans votre campagne pour les animaux de ferme.

Je vous adresse 100F (50F pour les moins de 18 ans, les chômeurs, les retraités) pour être membre de la Protection Mondiale des Animaux de Ferme et recevrai régulièrement le bulletin de l'organisation.

Je joins une donation de :

100F  250F  500F ou ce montant \_\_\_\_\_  Je désire un reçu

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_

Protection Mondiale des Animaux de Ferme, BP 28,  
72210 LA SUZE SUR SARTHE. Tel (16) 43 88 15 24.